



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

AVIS PUBLIC est par les présentes, donné par le soussigné Dominic Provost, directeur général et secrétaire-trésorier, que le conseil de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 15 février 2023 :

- Le règlement numéro 548-23 concernant l'abolition du comité administratif de la MRC du Haut-Saint-François;
- La résolution numéro 2023-02-229 annulant la résolution 2022-11-173 fixant les dates des séances du CA pour l'année 2023;

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement ou de la résolution pourra le faire en communiquant avec le bureau de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François et ce, durant les heures régulières de bureau.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 16^e jour de février 2023.

Dominic Provost,
Directeur général et secrétaire-trésorier